

Lettre ouverte :

Nous, familles des victimes, sortons du silence et parlons d'une seule voix, car nous sommes très inquiets pour nos Enfants, qu'ils soient victimes directes ou non, de ces agressions sexuelles.

Nous comptons sur vous tous pour faire preuve de bienveillance envers eux, pour qu'ils puissent se reconstruire et reprendre rapidement le cours de leur vie.

Nous souhaitons donc que toutes les personnes, et notamment dans l'entourage des victimes, fassent preuve de compassion et soient vigilantes pour éviter d'aggraver ou de contribuer aux traumatismes de toutes sortes.

Sachez que protéger nos enfants reste notre priorité absolue et que nous ne laisserons rien passer !

Nous restons solidaires face à cette terrible épreuve.

Nos enfants et nous-même attendons que justice soit rendue et que chacun assume ses responsabilités quelles qu'elles soient !

Nous demandons donc au Procureur de la République d'Annecy, Line Bonnet et au juge d'instruction qui sera en

charge du dossier, qu'ils soient justes, intransigeants et que, la ou les peines, soient exemplaires.

Et enfin, qu'attendent nos politiques et notre gouvernement pour légiférer sur une obligation de devoir fournir un extrait de casier judiciaire vierge pour toute personne ayant une activité, rémunérée ou bénévole, auprès de tous les Enfants ?

cf les familles des victimes